EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2020-240

Séance publique du

12 octobre 2020

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20201012-lmc1179492-DE-1-1
Date de signature : 15/10/2020
Date de réception : jeudi 15 octobre 2020

Préfecture des Bouches-du-Rhône — POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ — Ville d'Aix-en-Provence

OBJET : RÉALISATION PAR LA DIRECTION ARCHÉOLOGIE ET MUSÉUM D'UNE PRESTATION D'UN RELEVÉ LASERGRAMETRIQUE SUR LE THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE

Le 12 octobre 2020 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/10/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.
Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:
Madame Dominique AUGEY à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Agnès DAURES à Monsieur Pierre SPANO, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Brigitte DEVESA, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Laurence ANGELETTI, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Françoise COURANJOU, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Sellam HADAOUI.

Excusés sans pouvoir :
Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Jean-Louis VINCENT.
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Jean-Christophe GRUVEL donne lecture du rapport ci-joint.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands équipements

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 12 OCTOBRE 2020

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Christophe GRUVEL

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : RÉALISATION PAR LA DIRECTION ARCHÉOLOGIE ET MUSÉUM D'UNE PRESTATION D'UN RELEVÉ LASERGRAMETRIQUE SUR LE THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Direction Archéologie et Muséum a été de nouveau sollicitée par l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA), Unité de Service et de Recherche 3155 de Aix-Marseille-Université-CNRS pour réaliser une campagne complémentaire de relevé lasergrammétrique sur le théâtre antique d'Orange. Les outils topographiques tridimensionnels dont la ville s'est dotée depuis quelques années, les compétences acquises par le topographe de la direction sur ces instruments de pointe et les collaborations scientifiques étroites établies avec l'IRAA font de la Direction Archéologie et Muséum un partenaire privilégié dans le domaine de l'acquisition de données 3D et de relevés architecturaux.

Le théâtre d'Orange fait l'objet depuis 2016 d'une vaste campagne de restauration. À cette occasion l'IRAA, avec le soutien du Ministère de la Culture (CRMH et SRA) et de la fondation A*MIDEX d'Aix-Marseille Université, a mis en place une équipe interdisciplinaire réunissant géomaticiens, architectes et archéologues. Les méthodes d'acquisition numérique tridimensionnelle enrichissent les données topographiques concernant le monument et font évoluer les pratiques de relevés et d'observation. Les levés lasergrammétriques permettent aux équipes de recherche d'asseoir leurs travaux de relevés manuels sur des bases topographiques millimétrées, indispensables pour l'étude et la fouille d'un théâtre de cette envergure.

Pour faire suite à la première campagne de lever 3D qui a été réalisé l'année dernière, l'IRAA envisage de renouveler cette entreprise par la Direction Archéologie sur les pièces de l'intérieur du mur de scène, la *cavea* et les pièces « grottes » située sous l'*ima cavea,* sur cinq journées durant le mois de septembre (3 jours sur le terrain et 2 en traitement des données). La Ville d'Aix-en-Provence (DGST Adjoint Bâtiments et Grands Équipements) s'étant dotée d'un scanner 3D très performant, la Direction Archéologie et Muséum a proposé un devis correspondant à l'exécution de cette prestation, pour un montant de **1 627,21 € HT,** soit **1 952,65 € TTC.** Les frais de transport et d'hébergement sont directement pris en charge par le CNRS.

Cette prestation ne revêt pas uniquement un caractère économique. Elle découle de la collaboration, déjà ancienne, entre l'IRAA et la Direction Archéologie et Muséum, et, dans une perspective plus large, enrichit les échanges et expériences des agents respectifs de ces deux structures sur l'étude et les relevés de théâtres antiques, monuments de spectacle hautement symboliques de la romanité, dont la ville d'Aix-en-Provence est également dotée.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le principe de la réalisation, par la Direction Archéologie et Muséum, du relevé lasergrammétrique sollicité par l'IRAA-AMU-CNRS sur le théâtre d'Orange ;

- **DIRE** que les recettes relatives à la réalisation de ce relevé lasergrammétrique seront imputées au budget général de la Ville sur la ligne n° 8223 (92324 70688 1706) pour un montant prévisionnel de **1 627,21 € HT, soit 1 952,65 € TTC.**

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2020-240 - RÉALISATION PAR LA DIRECTION ARCHÉOLOGIE ET MUSÉUM D'UNE PRESTATION D'UN RELEVÉ LASERGRAMETRIQUE SUR LE THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE -

Présents et représentés	:	53
Présents	:	43
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	53
Pour	:	53
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 15/10/20
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

[1]

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

L'ANNEXE DE LA DELIBERATION RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00
Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr
Téléphone : 04 42 91 90 00